

trous et du dialogue valurent à l'ouvrage un très-brillant succès.

**Homme de bien** (178), comédie en trois actes et en vers, de M. Emile Augier, représentée à la Comédie-Française le 18 novembre 1845. Cette pièce, nous l'avons dit ailleurs, ne réussit pas et ne devait pas réussir, à cause du sujet, qui conviendrait mieux au roman qu'au théâtre. La donnée, d'ailleurs, est loin d'être originale : l'Homme de bien de M. Augier n'est qu'un tartuffe raffiné. Il a cependant un côté qui le distingue : Féline ne trompe pas seulement ses victimes, il se trompe lui-même, il raisonne avec sa propre conscience. Il travaille à faire deshériter une orpheline; mais, c'est qu'il est marié, et qu'il a des enfants... en expectative. Il ne lui est pas permis de voler le bien de sa famille future, pour obéir à un instinct exagéré de générosité. Donc, il travaille à rendre Juliette odieuse à son oncle, en le poussant indirectement à l'incestueuse, tout en prêchant constamment une morale des plus sévères. Octave, poussé hypocritement par le tartuffe à la séduction, se pique d'honneur et parvient, à son effet, à séduire... la femme de Féline. C'est bien fait; mais, ce qui est moins, c'est que Féline triomphe, c'est que tout le monde le déclare et qu'il se déclare lui-même, de bonne foi, être homme de bien. Nous n'avons pas de superstitieux classiques, mais nous avons que le principe qui exige la moralité du dénoûment ne nous parait pas dépourvu de raison.

**Homme du jour** (17), ou les **Dehors** trompés, comédie de Louis de Boissy (1749). V. **DEBORS**.

**Homme de douleur** (17), titre de plusieurs estampes d'Albert Dürer. Les iconographes emploient fréquemment ce titre d'Homme de douleur au lieu de *Ecce Homo* ou de celui de *Frieda*, pour désigner, soit le Christ couronné d'épines, garrotté et exposé à la risée des soldats, soit le Christ détaché de la croix, mais portant encore les marques de la Passion. Il existe quatre gravures d'Albert Dürer représentant l'Homme de douleur : l'une fait partie de la *Passion*, ou seize pièces, et porte la seconde de ces inscriptions communes : *Se noivour HOMOENTRISTENMENT*.

**HOMOCÉLÈVE** adj. (o-mo-cé-lè-ve — du préf. homo, et du gr. *celé*, place). Qui a les places semblables.

— s. m. pl. Groupe de crustacés décapodes brachyures, correspondant à un bras aux catomtopodes, de l'autre aux cancériens et aux cryptopodes.

**HOMOCENTRIQUE** adj. (o-mo-san-tri-ke-man — du préf. homo, et du cent, centre). Par rapport au même centre, autour d'un centre commun : *Se noivour HOMOENTRISTENMENT*.

**HOMOCÉLÈVE** adj. (o-mo-cé-lè-ve — du préf. homo, et du gr. *celé*, place). Qui a les places semblables.

— s. m. pl. Groupe de crustacés décapodes brachyures, correspondant à un bras aux catomtopodes, de l'autre aux cancériens et aux cryptopodes.

**HOMOCROME** adj. (o-mo-kro-mé — du préf. homo, et du gr. *chromé*, couleur). Se dit des capillaires des cornes, qui ont les fleurs du disque et celles de la circonférence sont de même couleur.

**HOMOCYRTE** s. m. (o-mo-sir-te — du préf. homo, et du gr. *kyrtos*, voûte). Entom. Syn. de **STRONOTE**.

**HOMODACTYLE** s. m. (o-mo-da-kt-i-le — du préf. homo, et du gr. *daktulos*, doigt). Épipet. Genre de reptiles ophidiens.

**HOMODERME** adj. (o-mo-dér-me — du préf. homo, et du gr. *derma*, peau). Épipet. Qui a la peau semblable partout.

— s. m. pl. Famille de reptiles ophidiens, comprenant ceux dont la peau est dépourvue d'écailles ou convertie d'écailles pareilles, que les *Chelonia*, les amphibiens, les acrochordés, etc.

**HOMODROME** s. m. (o-mo-dro-me — du préf. homo, et du gr. *dromos*, course). Mécan. Levier dans lequel la résistance et la puissance agissent sur la même corde par rapport au point d'appui.

— Adjectif : *Levier HOMODROME*.

**HOMO** ou **HOMEO**, préfixe. V. **HOMO**.

**HOMOCÈRE** s. m. (o-mo-cé-re — du préf. homo, et du gr. *keras*, corne). Entom. Genre d'insectes hémiptères, dont les deux espèces vivent, l'une à Java, l'autre au Cap de Bonne-Espérance.

**HOMOMÉRIE** s. f. (o-mo-mé-ri — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie). Philosophie, gr. Homogénéité des éléments, selon Anaxagore; parties similaires dont le concours, suivant ce philosophe, a formé le monde, en vertu de la loi d'attraction; Anaxagore, l'auteur des **HOMOMÉRIES**, soutenait que les corps étaient composés de parties similaires, savoir : les chairs, d'un extrême petit; les chairs, de chairs extrêmement petites, etc. (Volt.).

— Encycl. Philos. Le mot *homoméries*, qui signifie proprement parties semblables, est souvent employé dans l'histoire de la philosophie grecque pour désigner un des principes de l'école ionienne. C'est Anaxagore qui passe pour avoir fondé le système des *homoméries*, déjà élaboré par ses prédécesseurs d'autres noms. Ce système n'a, du reste, le caractère de tous les systèmes anciens, formés dans un âge de transition; il est, en fait, un mélange de la théorie d'Anaximandre et de la grande théorie de Démocrite et des atomes. Par la même, il se présente dans un demi-jour assez vague, surtout à la grande distance où nous sommes et avec le peu de documents précis que nous possédons sur les opinions d'Anaxagore. Nous possédons sur les *homoméries* en faveur d'une façon positive. Anaxagore considère comme élément de la masse des éléments ne peut ni augmenter ni diminuer. Les corps se composent tous de

parties élémentaires qui sont semblables ou synonymes. Anaxagore les nomme *choies* ou *semences*. « Toutes les choses, dit-il, étaient ensemble, indéfinies en nombre et en étendue. Aucune de leurs qualités n'était donc apparente. Tout était dans tout, tout à été en tout. Aussi tout participe de tout en ce sens. » Les parties élémentaires, ou *choies*, sont ce qu'on a nommé *homoméries*; elles étaient actives, tandis que les atomes étaient passifs. C'est en se groupant de diverses façons qu'elles avaient donné naissance aux différents corps.

Leibnitz, dans sa *Monadologie*, a repris, dans une certaine mesure, l'idée des *choies*, qu'il ne faudrait pas confondre avec les atomes d'Épichure, ni avec la matière moléculaire de Descartes. Des parties actives, infiniment petites, identiques, telles sont les monades de Leibnitz et les *homoméries* d'Anaxagore; mais ces *homoméries*, espèces de particules flottantes dans l'infini, comme Anaxagore nous les représente, n'ont pas pu s'organiser toutes seules. C'est pourquoi Anaxagore fut conduit à la doctrine qui a fait sa grande célébrité, l'existence d'un *Nous*, c'est-à-dire de l'Esprit organisateur, ordonnateur de la matière, qui règle les combinaisons très-complexes et très-variées des *homoméries*. C'est pour avoir admis cette idée lumineuse qu'Anaxagore a été considéré par les philosophes ioniens, dit Aristote, comme un homme de bon sens au milieu d'un foule d'insensés.

**HOMOMÉROLOGIE** s. f. (o-mo-mé-ro-lo-gi — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie; *logos*, discours). Anat. Partie de l'anatomie qui traite des systèmes organiques.

— Encycl. Un système organique est l'ensemble des parties formées par le même tissu ou par des parties voisines, similaires formées de tissu osseux constitue le système osseux, l'ensemble de celles formées par le tissu nerveux constitue le système nerveux.

**HOMOMÉRIE** s. f. (o-mo-mé-ri — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie). Philosophie, gr. Homogénéité des éléments, selon Anaxagore; parties similaires dont le concours, suivant ce philosophe, a formé le monde, en vertu de la loi d'attraction; Anaxagore, l'auteur des **HOMOMÉRIES**, soutenait que les corps étaient composés de parties similaires, savoir : les chairs, d'un extrême petit; les chairs, de chairs extrêmement petites, etc. (Volt.).

— Encycl. Philos. Le mot *homoméries*, qui signifie proprement parties semblables, est souvent employé dans l'histoire de la philosophie grecque pour désigner un des principes de l'école ionienne. C'est Anaxagore qui passe pour avoir fondé le système des *homoméries*, déjà élaboré par ses prédécesseurs d'autres noms. Ce système n'a, du reste, le caractère de tous les systèmes anciens, formés dans un âge de transition; il est, en fait, un mélange de la théorie d'Anaximandre et de la grande théorie de Démocrite et des atomes. Par la même, il se présente dans un demi-jour assez vague, surtout à la grande distance où nous sommes et avec le peu de documents précis que nous possédons sur les opinions d'Anaxagore. Nous possédons sur les *homoméries* en faveur d'une façon positive. Anaxagore considère comme élément de la masse des éléments ne peut ni augmenter ni diminuer. Les corps se composent tous de

rapetueuse. Il pensa qu'il serait peut-être conduit à découvrir ces lois « en observant la manière dont les médicaments agissent sur le corps des hommes lorsqu'ils sont tranquilles et dans l'état de la santé. Les changements qui les déterminent alors n'ont de tout. Aussi tout participe de tout en ce sens. » Les parties élémentaires, ou *choies*, sont ce qu'on a nommé *homoméries*; elles étaient actives, tandis que les atomes étaient passifs. C'est en se groupant de diverses façons qu'elles avaient donné naissance aux différents corps.

Leibnitz, dans sa *Monadologie*, a repris, dans une certaine mesure, l'idée des *choies*, qu'il ne faudrait pas confondre avec les atomes d'Épichure, ni avec la matière moléculaire de Descartes. Des parties actives, infiniment petites, identiques, telles sont les monades de Leibnitz et les *homoméries* d'Anaxagore; mais ces *homoméries*, espèces de particules flottantes dans l'infini, comme Anaxagore nous les représente, n'ont pas pu s'organiser toutes seules. C'est pourquoi Anaxagore fut conduit à la doctrine qui a fait sa grande célébrité, l'existence d'un *Nous*, c'est-à-dire de l'Esprit organisateur, ordonnateur de la matière, qui règle les combinaisons très-complexes et très-variées des *homoméries*. C'est pour avoir admis cette idée lumineuse qu'Anaxagore a été considéré par les philosophes ioniens, dit Aristote, comme un homme de bon sens au milieu d'un foule d'insensés.

**HOMOMÉROLOGIE** s. f. (o-mo-mé-ro-lo-gi — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie; *logos*, discours). Anat. Partie de l'anatomie qui traite des systèmes organiques.

— Encycl. Un système organique est l'ensemble des parties formées par le même tissu ou par des parties voisines, similaires formées de tissu osseux constitue le système osseux, l'ensemble de celles formées par le tissu nerveux constitue le système nerveux.

**HOMOMÉRIE** s. f. (o-mo-mé-ri — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie). Philosophie, gr. Homogénéité des éléments, selon Anaxagore; parties similaires dont le concours, suivant ce philosophe, a formé le monde, en vertu de la loi d'attraction; Anaxagore, l'auteur des **HOMOMÉRIES**, soutenait que les corps étaient composés de parties similaires, savoir : les chairs, d'un extrême petit; les chairs, de chairs extrêmement petites, etc. (Volt.).

— Encycl. Philos. Le mot *homoméries*, qui signifie proprement parties semblables, est souvent employé dans l'histoire de la philosophie grecque pour désigner un des principes de l'école ionienne. C'est Anaxagore qui passe pour avoir fondé le système des *homoméries*, déjà élaboré par ses prédécesseurs d'autres noms. Ce système n'a, du reste, le caractère de tous les systèmes anciens, formés dans un âge de transition; il est, en fait, un mélange de la théorie d'Anaximandre et de la grande théorie de Démocrite et des atomes. Par la même, il se présente dans un demi-jour assez vague, surtout à la grande distance où nous sommes et avec le peu de documents précis que nous possédons sur les opinions d'Anaxagore. Nous possédons sur les *homoméries* en faveur d'une façon positive. Anaxagore considère comme élément de la masse des éléments ne peut ni augmenter ni diminuer. Les corps se composent tous de

rapetueuse. Il pensa qu'il serait peut-être conduit à découvrir ces lois « en observant la manière dont les médicaments agissent sur le corps des hommes lorsqu'ils sont tranquilles et dans l'état de la santé. Les changements qui les déterminent alors n'ont de tout. Aussi tout participe de tout en ce sens. » Les parties élémentaires, ou *choies*, sont ce qu'on a nommé *homoméries*; elles étaient actives, tandis que les atomes étaient passifs. C'est en se groupant de diverses façons qu'elles avaient donné naissance aux différents corps.

Leibnitz, dans sa *Monadologie*, a repris, dans une certaine mesure, l'idée des *choies*, qu'il ne faudrait pas confondre avec les atomes d'Épichure, ni avec la matière moléculaire de Descartes. Des parties actives, infiniment petites, identiques, telles sont les monades de Leibnitz et les *homoméries* d'Anaxagore; mais ces *homoméries*, espèces de particules flottantes dans l'infini, comme Anaxagore nous les représente, n'ont pas pu s'organiser toutes seules. C'est pourquoi Anaxagore fut conduit à la doctrine qui a fait sa grande célébrité, l'existence d'un *Nous*, c'est-à-dire de l'Esprit organisateur, ordonnateur de la matière, qui règle les combinaisons très-complexes et très-variées des *homoméries*. C'est pour avoir admis cette idée lumineuse qu'Anaxagore a été considéré par les philosophes ioniens, dit Aristote, comme un homme de bon sens au milieu d'un foule d'insensés.

**HOMOMÉROLOGIE** s. f. (o-mo-mé-ro-lo-gi — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie; *logos*, discours). Anat. Partie de l'anatomie qui traite des systèmes organiques.

— Encycl. Un système organique est l'ensemble des parties formées par le même tissu ou par des parties voisines, similaires formées de tissu osseux constitue le système osseux, l'ensemble de celles formées par le tissu nerveux constitue le système nerveux.

**HOMOMÉRIE** s. f. (o-mo-mé-ri — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie). Philosophie, gr. Homogénéité des éléments, selon Anaxagore; parties similaires dont le concours, suivant ce philosophe, a formé le monde, en vertu de la loi d'attraction; Anaxagore, l'auteur des **HOMOMÉRIES**, soutenait que les corps étaient composés de parties similaires, savoir : les chairs, d'un extrême petit; les chairs, de chairs extrêmement petites, etc. (Volt.).

— Encycl. Philos. Le mot *homoméries*, qui signifie proprement parties semblables, est souvent employé dans l'histoire de la philosophie grecque pour désigner un des principes de l'école ionienne. C'est Anaxagore qui passe pour avoir fondé le système des *homoméries*, déjà élaboré par ses prédécesseurs d'autres noms. Ce système n'a, du reste, le caractère de tous les systèmes anciens, formés dans un âge de transition; il est, en fait, un mélange de la théorie d'Anaximandre et de la grande théorie de Démocrite et des atomes. Par la même, il se présente dans un demi-jour assez vague, surtout à la grande distance où nous sommes et avec le peu de documents précis que nous possédons sur les opinions d'Anaxagore. Nous possédons sur les *homoméries* en faveur d'une façon positive. Anaxagore considère comme élément de la masse des éléments ne peut ni augmenter ni diminuer. Les corps se composent tous de

rapetueuse. Il pensa qu'il serait peut-être conduit à découvrir ces lois « en observant la manière dont les médicaments agissent sur le corps des hommes lorsqu'ils sont tranquilles et dans l'état de la santé. Les changements qui les déterminent alors n'ont de tout. Aussi tout participe de tout en ce sens. » Les parties élémentaires, ou *choies*, sont ce qu'on a nommé *homoméries*; elles étaient actives, tandis que les atomes étaient passifs. C'est en se groupant de diverses façons qu'elles avaient donné naissance aux différents corps.

Leibnitz, dans sa *Monadologie*, a repris, dans une certaine mesure, l'idée des *choies*, qu'il ne faudrait pas confondre avec les atomes d'Épichure, ni avec la matière moléculaire de Descartes. Des parties actives, infiniment petites, identiques, telles sont les monades de Leibnitz et les *homoméries* d'Anaxagore; mais ces *homoméries*, espèces de particules flottantes dans l'infini, comme Anaxagore nous les représente, n'ont pas pu s'organiser toutes seules. C'est pourquoi Anaxagore fut conduit à la doctrine qui a fait sa grande célébrité, l'existence d'un *Nous*, c'est-à-dire de l'Esprit organisateur, ordonnateur de la matière, qui règle les combinaisons très-complexes et très-variées des *homoméries*. C'est pour avoir admis cette idée lumineuse qu'Anaxagore a été considéré par les philosophes ioniens, dit Aristote, comme un homme de bon sens au milieu d'un foule d'insensés.

**HOMOMÉROLOGIE** s. f. (o-mo-mé-ro-lo-gi — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie; *logos*, discours). Anat. Partie de l'anatomie qui traite des systèmes organiques.

— Encycl. Un système organique est l'ensemble des parties formées par le même tissu ou par des parties voisines, similaires formées de tissu osseux constitue le système osseux, l'ensemble de celles formées par le tissu nerveux constitue le système nerveux.

**HOMOMÉRIE** s. f. (o-mo-mé-ri — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie). Philosophie, gr. Homogénéité des éléments, selon Anaxagore; parties similaires dont le concours, suivant ce philosophe, a formé le monde, en vertu de la loi d'attraction; Anaxagore, l'auteur des **HOMOMÉRIES**, soutenait que les corps étaient composés de parties similaires, savoir : les chairs, d'un extrême petit; les chairs, de chairs extrêmement petites, etc. (Volt.).

— Encycl. Philos. Le mot *homoméries*, qui signifie proprement parties semblables, est souvent employé dans l'histoire de la philosophie grecque pour désigner un des principes de l'école ionienne. C'est Anaxagore qui passe pour avoir fondé le système des *homoméries*, déjà élaboré par ses prédécesseurs d'autres noms. Ce système n'a, du reste, le caractère de tous les systèmes anciens, formés dans un âge de transition; il est, en fait, un mélange de la théorie d'Anaximandre et de la grande théorie de Démocrite et des atomes. Par la même, il se présente dans un demi-jour assez vague, surtout à la grande distance où nous sommes et avec le peu de documents précis que nous possédons sur les opinions d'Anaxagore. Nous possédons sur les *homoméries* en faveur d'une façon positive. Anaxagore considère comme élément de la masse des éléments ne peut ni augmenter ni diminuer. Les corps se composent tous de

rapetueuse. Il pensa qu'il serait peut-être conduit à découvrir ces lois « en observant la manière dont les médicaments agissent sur le corps des hommes lorsqu'ils sont tranquilles et dans l'état de la santé. Les changements qui les déterminent alors n'ont de tout. Aussi tout participe de tout en ce sens. » Les parties élémentaires, ou *choies*, sont ce qu'on a nommé *homoméries*; elles étaient actives, tandis que les atomes étaient passifs. C'est en se groupant de diverses façons qu'elles avaient donné naissance aux différents corps.

Leibnitz, dans sa *Monadologie*, a repris, dans une certaine mesure, l'idée des *choies*, qu'il ne faudrait pas confondre avec les atomes d'Épichure, ni avec la matière moléculaire de Descartes. Des parties actives, infiniment petites, identiques, telles sont les monades de Leibnitz et les *homoméries* d'Anaxagore; mais ces *homoméries*, espèces de particules flottantes dans l'infini, comme Anaxagore nous les représente, n'ont pas pu s'organiser toutes seules. C'est pourquoi Anaxagore fut conduit à la doctrine qui a fait sa grande célébrité, l'existence d'un *Nous*, c'est-à-dire de l'Esprit organisateur, ordonnateur de la matière, qui règle les combinaisons très-complexes et très-variées des *homoméries*. C'est pour avoir admis cette idée lumineuse qu'Anaxagore a été considéré par les philosophes ioniens, dit Aristote, comme un homme de bon sens au milieu d'un foule d'insensés.

**HOMOMÉROLOGIE** s. f. (o-mo-mé-ro-lo-gi — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie; *logos*, discours). Anat. Partie de l'anatomie qui traite des systèmes organiques.

— Encycl. Un système organique est l'ensemble des parties formées par le même tissu ou par des parties voisines, similaires formées de tissu osseux constitue le système osseux, l'ensemble de celles formées par le tissu nerveux constitue le système nerveux.

**HOMOMÉRIE** s. f. (o-mo-mé-ri — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie). Philosophie, gr. Homogénéité des éléments, selon Anaxagore; parties similaires dont le concours, suivant ce philosophe, a formé le monde, en vertu de la loi d'attraction; Anaxagore, l'auteur des **HOMOMÉRIES**, soutenait que les corps étaient composés de parties similaires, savoir : les chairs, d'un extrême petit; les chairs, de chairs extrêmement petites, etc. (Volt.).

— Encycl. Philos. Le mot *homoméries*, qui signifie proprement parties semblables, est souvent employé dans l'histoire de la philosophie grecque pour désigner un des principes de l'école ionienne. C'est Anaxagore qui passe pour avoir fondé le système des *homoméries*, déjà élaboré par ses prédécesseurs d'autres noms. Ce système n'a, du reste, le caractère de tous les systèmes anciens, formés dans un âge de transition; il est, en fait, un mélange de la théorie d'Anaximandre et de la grande théorie de Démocrite et des atomes. Par la même, il se présente dans un demi-jour assez vague, surtout à la grande distance où nous sommes et avec le peu de documents précis que nous possédons sur les opinions d'Anaxagore. Nous possédons sur les *homoméries* en faveur d'une façon positive. Anaxagore considère comme élément de la masse des éléments ne peut ni augmenter ni diminuer. Les corps se composent tous de

rapetueuse. Il pensa qu'il serait peut-être conduit à découvrir ces lois « en observant la manière dont les médicaments agissent sur le corps des hommes lorsqu'ils sont tranquilles et dans l'état de la santé. Les changements qui les déterminent alors n'ont de tout. Aussi tout participe de tout en ce sens. » Les parties élémentaires, ou *choies*, sont ce qu'on a nommé *homoméries*; elles étaient actives, tandis que les atomes étaient passifs. C'est en se groupant de diverses façons qu'elles avaient donné naissance aux différents corps.

Leibnitz, dans sa *Monadologie*, a repris, dans une certaine mesure, l'idée des *choies*, qu'il ne faudrait pas confondre avec les atomes d'Épichure, ni avec la matière moléculaire de Descartes. Des parties actives, infiniment petites, identiques, telles sont les monades de Leibnitz et les *homoméries* d'Anaxagore; mais ces *homoméries*, espèces de particules flottantes dans l'infini, comme Anaxagore nous les représente, n'ont pas pu s'organiser toutes seules. C'est pourquoi Anaxagore fut conduit à la doctrine qui a fait sa grande célébrité, l'existence d'un *Nous*, c'est-à-dire de l'Esprit organisateur, ordonnateur de la matière, qui règle les combinaisons très-complexes et très-variées des *homoméries*. C'est pour avoir admis cette idée lumineuse qu'Anaxagore a été considéré par les philosophes ioniens, dit Aristote, comme un homme de bon sens au milieu d'un foule d'insensés.

**HOMOMÉROLOGIE** s. f. (o-mo-mé-ro-lo-gi — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie; *logos*, discours). Anat. Partie de l'anatomie qui traite des systèmes organiques.

— Encycl. Un système organique est l'ensemble des parties formées par le même tissu ou par des parties voisines, similaires formées de tissu osseux constitue le système osseux, l'ensemble de celles formées par le tissu nerveux constitue le système nerveux.

**HOMOMÉRIE** s. f. (o-mo-mé-ri — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie). Philosophie, gr. Homogénéité des éléments, selon Anaxagore; parties similaires dont le concours, suivant ce philosophe, a formé le monde, en vertu de la loi d'attraction; Anaxagore, l'auteur des **HOMOMÉRIES**, soutenait que les corps étaient composés de parties similaires, savoir : les chairs, d'un extrême petit; les chairs, de chairs extrêmement petites, etc. (Volt.).

— Encycl. Philos. Le mot *homoméries*, qui signifie proprement parties semblables, est souvent employé dans l'histoire de la philosophie grecque pour désigner un des principes de l'école ionienne. C'est Anaxagore qui passe pour avoir fondé le système des *homoméries*, déjà élaboré par ses prédécesseurs d'autres noms. Ce système n'a, du reste, le caractère de tous les systèmes anciens, formés dans un âge de transition; il est, en fait, un mélange de la théorie d'Anaximandre et de la grande théorie de Démocrite et des atomes. Par la même, il se présente dans un demi-jour assez vague, surtout à la grande distance où nous sommes et avec le peu de documents précis que nous possédons sur les opinions d'Anaxagore. Nous possédons sur les *homoméries* en faveur d'une façon positive. Anaxagore considère comme élément de la masse des éléments ne peut ni augmenter ni diminuer. Les corps se composent tous de

rapetueuse. Il pensa qu'il serait peut-être conduit à découvrir ces lois « en observant la manière dont les médicaments agissent sur le corps des hommes lorsqu'ils sont tranquilles et dans l'état de la santé. Les changements qui les déterminent alors n'ont de tout. Aussi tout participe de tout en ce sens. » Les parties élémentaires, ou *choies*, sont ce qu'on a nommé *homoméries*; elles étaient actives, tandis que les atomes étaient passifs. C'est en se groupant de diverses façons qu'elles avaient donné naissance aux différents corps.

Leibnitz, dans sa *Monadologie*, a repris, dans une certaine mesure, l'idée des *choies*, qu'il ne faudrait pas confondre avec les atomes d'Épichure, ni avec la matière moléculaire de Descartes. Des parties actives, infiniment petites, identiques, telles sont les monades de Leibnitz et les *homoméries* d'Anaxagore; mais ces *homoméries*, espèces de particules flottantes dans l'infini, comme Anaxagore nous les représente, n'ont pas pu s'organiser toutes seules. C'est pourquoi Anaxagore fut conduit à la doctrine qui a fait sa grande célébrité, l'existence d'un *Nous*, c'est-à-dire de l'Esprit organisateur, ordonnateur de la matière, qui règle les combinaisons très-complexes et très-variées des *homoméries*. C'est pour avoir admis cette idée lumineuse qu'Anaxagore a été considéré par les philosophes ioniens, dit Aristote, comme un homme de bon sens au milieu d'un foule d'insensés.

**HOMOMÉROLOGIE** s. f. (o-mo-mé-ro-lo-gi — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie; *logos*, discours). Anat. Partie de l'anatomie qui traite des systèmes organiques.

— Encycl. Un système organique est l'ensemble des parties formées par le même tissu ou par des parties voisines, similaires formées de tissu osseux constitue le système osseux, l'ensemble de celles formées par le tissu nerveux constitue le système nerveux.

**HOMOMÉRIE** s. f. (o-mo-mé-ri — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie). Philosophie, gr. Homogénéité des éléments, selon Anaxagore; parties similaires dont le concours, suivant ce philosophe, a formé le monde, en vertu de la loi d'attraction; Anaxagore, l'auteur des **HOMOMÉRIES**, soutenait que les corps étaient composés de parties similaires, savoir : les chairs, d'un extrême petit; les chairs, de chairs extrêmement petites, etc. (Volt.).

— Encycl. Philos. Le mot *homoméries*, qui signifie proprement parties semblables, est souvent employé dans l'histoire de la philosophie grecque pour désigner un des principes de l'école ionienne. C'est Anaxagore qui passe pour avoir fondé le système des *homoméries*, déjà élaboré par ses prédécesseurs d'autres noms. Ce système n'a, du reste, le caractère de tous les systèmes anciens, formés dans un âge de transition; il est, en fait, un mélange de la théorie d'Anaximandre et de la grande théorie de Démocrite et des atomes. Par la même, il se présente dans un demi-jour assez vague, surtout à la grande distance où nous sommes et avec le peu de documents précis que nous possédons sur les opinions d'Anaxagore. Nous possédons sur les *homoméries* en faveur d'une façon positive. Anaxagore considère comme élément de la masse des éléments ne peut ni augmenter ni diminuer. Les corps se composent tous de

rapetueuse. Il pensa qu'il serait peut-être conduit à découvrir ces lois « en observant la manière dont les médicaments agissent sur le corps des hommes lorsqu'ils sont tranquilles et dans l'état de la santé. Les changements qui les déterminent alors n'ont de tout. Aussi tout participe de tout en ce sens. » Les parties élémentaires, ou *choies*, sont ce qu'on a nommé *homoméries*; elles étaient actives, tandis que les atomes étaient passifs. C'est en se groupant de diverses façons qu'elles avaient donné naissance aux différents corps.

Leibnitz, dans sa *Monadologie*, a repris, dans une certaine mesure, l'idée des *choies*, qu'il ne faudrait pas confondre avec les atomes d'Épichure, ni avec la matière moléculaire de Descartes. Des parties actives, infiniment petites, identiques, telles sont les monades de Leibnitz et les *homoméries* d'Anaxagore; mais ces *homoméries*, espèces de particules flottantes dans l'infini, comme Anaxagore nous les représente, n'ont pas pu s'organiser toutes seules. C'est pourquoi Anaxagore fut conduit à la doctrine qui a fait sa grande célébrité, l'existence d'un *Nous*, c'est-à-dire de l'Esprit organisateur, ordonnateur de la matière, qui règle les combinaisons très-complexes et très-variées des *homoméries*. C'est pour avoir admis cette idée lumineuse qu'Anaxagore a été considéré par les philosophes ioniens, dit Aristote, comme un homme de bon sens au milieu d'un foule d'insensés.

**HOMOMÉROLOGIE** s. f. (o-mo-mé-ro-lo-gi — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie; *logos*, discours). Anat. Partie de l'anatomie qui traite des systèmes organiques.

— Encycl. Un système organique est l'ensemble des parties formées par le même tissu ou par des parties voisines, similaires formées de tissu osseux constitue le système osseux, l'ensemble de celles formées par le tissu nerveux constitue le système nerveux.

**HOMOMÉRIE** s. f. (o-mo-mé-ri — du préf. homo, et du gr. *meros*, partie). Philosophie, gr. Homogénéité des éléments, selon Anaxagore; parties similaires dont le concours, suivant ce philosophe, a formé le monde, en vertu de la loi d'attraction; Anaxagore, l'auteur des **HOMOMÉRIES**, soutenait que les corps étaient composés de parties similaires, savoir : les chairs, d'un extrême petit; les chairs, de chairs extrêmement petites, etc. (Volt.).

— Encycl. Philos. Le mot *homoméries*, qui signifie proprement parties semblables, est souvent employé dans l'histoire de la philosophie grecque pour désigner un des principes de l'école ionienne. C'est Anaxagore qui passe pour avoir fondé le système des *homoméries*, déjà élaboré par ses prédécesseurs d'autres noms. Ce système n'a, du reste, le caractère de tous les systèmes anciens, formés dans un âge de transition; il est, en fait, un mélange de la théorie d'Anaximandre et de la grande théorie de Démocrite et des atomes. Par la même, il se présente dans un demi-jour assez vague, surtout à la grande distance où nous sommes et avec le peu de documents précis que nous possédons sur les opinions d'Anaxagore. Nous possédons sur les *homoméries* en faveur d'une façon positive. Anaxagore considère comme élément de la masse des éléments ne peut ni augmenter ni diminuer. Les corps se composent tous de

rapetueuse. Il pensa qu'il serait peut-être conduit à découvrir ces lois « en observant la manière dont les médicaments agissent sur le corps des hommes lorsqu'ils sont tranquilles et dans l'état de la santé. Les changements qui les déterminent alors n'ont de tout. Aussi tout participe de tout en ce sens. » Les parties élémentaires, ou *choies*, sont ce qu'on a nommé *homoméries*; elles étaient actives, tandis que les atomes étaient passifs. C'est en se groupant de diverses façons qu'elles avaient donné naissance aux différents corps.

Leibnitz, dans sa *Monadologie*, a repris, dans une certaine mesure, l'idée des *choies*, qu'il ne faudrait pas confondre avec les atomes d'Épichure, ni avec la matière moléculaire de Descartes. Des parties actives, infiniment petites, identiques, telles sont les monades de Leibnitz et les *homoméries* d'Anaxagore; mais ces *homoméries*, espèces de particules flottantes dans l'infini, comme Anaxagore nous les représente, n'ont pas pu s'organiser toutes seules. C'est pourquoi Anaxagore



